

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES
NEUCHÂTEL

A travers l'Oberland bernois (coll. Europe illustrée). Fr. 2 —
Brüstlein et Rambert, commentaires de la loi fédérale sur la poursuite et la faillite (complet) » 10 —
Tableaux anatomiques, 5 feuilles en couleurs, mesurant 78/60 cm., avec légende explicative » 18 —

Cave de C.-A. PÉRILLARD

Ancien encavage Max. de Meuron
 Prochainement, mise en perce d'un léger vin blanc de Neuchâtel 1892.
 S'inscrire au bureau, rue du Coq d'Inde n° 2.
A remettre un magasin d'épicerie-laiterie, situé dans une des principales rues de la ville. S'adresser au bureau de la Feuille. 989

ALFRED DOLLEYRES - NEUCHÂTEL

Crin végétal, depuis 12 1/2 c.	Guipure pour rideaux, 10, 20, 40 & 80 c.
Crin animal à matelas, dep. 1.25.	Cretonne meuble, 45, 55, 65 c. jusqu'à 1.20.
Laine à matelas, depuis 95 c.	Cretonnes fleurettes p ^r fourres, 45, 65, 80 c.
Coutils matelas, 1 ^{re} qualité, 150 de large, 1.50.	Coutils pour habits, grand choix.
Trousseaux complets.	Tapis de lits, 2.90, 3.50, 4.50 & 6 fr.

NAPPAGES, SERVIETTES, TOILES, PLUMES et EDREDONS pour DUVETS.
ALFRED DOLLEYRES, 11, Epancheurs.

Pour faire de la place aux Articles d'hiver
 sur toutes les
Grand rabais Tailles-blouses & Jerseys.
 sur tous les
Grand rabais Tissus & Nouveautés d'été
A moitié prix. COUPONS DE DRAPS
Flanelles finettes | **Flanelles tennis**
 pure laine, à 80 c. | belles rayures, à 35 c.
Linge de bain, gaufré | **Linge éponge 1^a**
 à franges et bords rouge, à 15, 20 & 25 c. | à 45, 55, 65, 75 et 95 c.
Linges éponge 140 et 160 cm. à **3.90**
Tapis lits laine à **1.95** jusqu'à 12.50, se vendant partout 2.90 à 19 fr.
Coutils matelas 1^a, 150 cm. à **1.35**
Cretonne meuble | **Rideaux**
 depuis 35 c. | depuis 7 c.
Prix et choix sans concurrence.
PRIX FIXE ET AU COMPTANT
A LA VILLE DE NEUCHÂTEL
 RUE DU TEMPLE-NEUF, 24

MERVEILLEUX
 quant au goût et à la couleur est le café d'une qualité quelconque, auquel on a ajouté pendant sa préparation une minime quantité d'épice de café à la Carlsbad, de Weber.
 Cette excellente épice se vend dans les épiceries, drogueries et commerces de comestibles.

BONDELLES
 Arrivages tous les jours
 AU MAGASIN DE COMESTIBLES
Charles SEINET
 8, Rue des Epancheurs, 8

Cartes Postales à fr. 15.
 A vendre 50 cartes postales du jubilé de Zurich, à fr. 15 pièce, contre paiement d'avance. Julius Kaspar, Horgen, lac de Zurich.

RENTREE DES CLASSES
 Fabrication spéciale de
CAHIERS & CARNETS
 Grand choix de cahiers cartonnés, toile grise, toile cirée, imitation peau, papier marbré, etc., etc.,
 A la Papeterie
H^{ri} MESSEILLER, Moulins 27

PARQUETERIE
 de BADEN (Suisse)
 Maison de 1^{er} ordre
 Parquets en tous genres. — Spécialité de hêtre teint couleur noyer (ne pas confondre avec le hêtre étuvé).
 Représentant : Fritz Hammer, entrepreneur de bâtiments.

BOIS DE SAPIN
 A vendre 50 chars de bon bois de sapin, à 35 fr. les quatre stères. S'adresser à M. L.-A. Perrenoud, laitier, Saint-Nicolas, Neuchâtel.

POMMADE DE LYON
 Cette pommade, très efficace contre les écorchures des personnes alitées, est sans rivale pour guérir promptement les feux et rougeurs des petits enfants.
 Le pot 80 cent. Envoi contre remboursement.
 Pharmacie du Val-de-Ruz, FONTAINES

ON DEMANDE A ACHETER
Domaine On demande à acheter ou à louer, pour tout de suite, un domaine de 30 à 40 poses. S'adresser au bureau du journal. 101

VITRINE
 On demande à acheter de rencontre une vitrine pour magasin. Hauteur, 2m,60; largeur, 1m,40 environ; profondeur, 30 à 35 cm. S'adresser chez M. Ed. Burdet, à Colombier.
 On demande à acheter d'occasion deux établis portatifs pour horlogers, avec plusieurs tiroirs. Adresser les offres avec dimensions et prix au magasin d'horlogerie et fournitures Perret-Péter, Epancheurs 9.

CHAMBRES A LOUER
 A louer de suite, pour deux mois, une grande chambre meublée. Rue de la Treille 6, 2^{me} étage.
 Jolie chambre meublée à deux lits. S'adresser Place des Halles 3, 2^{me} étage.
 Jolie chambre et pension. Industrie 15, 2^{me} étage.

OFFRES DE SERVICES
 Une jeune fille cherche à se placer comme aide dans un magasin ou comme femme de chambre dans une pension de demoiselles. Entrée à volonté. S'adresser chez M^{me} Dietz, Place du Marché n° 14, Neuchâtel.
 Une fille de 26 ans, parlant les deux langues, cherche une place de femme de chambre, dans une maison sans enfant, si possible. Gage demandé: 20 fr. par mois. Pour voir sa photographie, s'adresser chez M^{me} Sailer-Ries, Fahys 21 bis, Neuchâtel.

DEMANDES DE DOMESTIQUES
 On demande, pour entrer immédiatement, une domestique connaissant bien tous les travaux de ménage. Gage: 20 fr. par mois. S'adresser Cité de l'Ouest n° 2, rez-de-chaussée.

On demande pour de suite une jeune fille connaissant les travaux de ménage. S'adresser rue de la Place d'Armes 3, 2^{me} étage, Jeanrenaud.
 On demande un jeune domestique sachant bien soigner et traire les chèvres. S'adresser à l'hôtel du Raisin, à Neuchâtel.

POUR HOTEL
 On demande, pour commencement de septembre, une brave fille parlant français et sachant bien faire la cuisine. S'adr. Hôtel de l'Etoile, à Colombier.
 On cherche pour le 1^{er} septembre une brave fille aimant les enfants et au courant de tous les travaux d'un ménage. S'adr. rue J.-J. Lallemand 3, 3^{me} étage.

97 On demande, pour de suite, une brave fille, propre et active, sachant faire la cuisine seule et les divers travaux d'un ménage soigné. Bonnes recommandations exigées. Le bureau du journal indiquera.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI
 Un jeune homme, campagnard, fort et robuste, sachant traire une vache et désireux d'apprendre le français, trouverait à se placer comme volontaire, dès cet automne, chez Auguste Porret, à Cor-tailod.

On désire placer
 à Neuchâtel, chez une bonne couturière, une jeune fille de 17 1/2 ans ayant fait un apprentissage de 2 ans, pour se perfectionner dans son état. On tient essentiellement à ce qu'elle soit logée et nourrie chez sa maîtresse.
 Adresser les offres avec conditions chez Louis Henny, maître-ferblantier, à Lausanne. (H. 9866 L.)

APPRENTISSAGES
 Un jeune garçon intelligent, ayant terminé ses classes, et qui aurait du goût pour l'état de serrurier, pourrait entrer tout de suite dans un bon atelier de la ville comme apprenti. Conditions avantageuses. S'adresser Ecluse 33.

Apprenti
 Une maison de banque de la ville demande comme apprenti un jeune homme bien élevé. Entrée de suite. S'adresser case postale 466.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS
 Egaré, vendredi soir, un chien race boule-dogue, robe brune et blanche, portant un collier avec le nom de Mayu. La personne qui en a pris soin est priée d'en aviser M. Junod, pasteur, Boudevilliers, contre récompense.
 Perdu un bouton de manchettes argent, avec monogrammes A. J. Le rapporter au bureau du journal, contre récompense. 102
 Perdu, mercredi matin, de Corcelles à Neuchâtel, par Auvernier et le bateau, un pince-nez avec chaînette. Le rapporter, contre récompense, au docteur Béguin, à Corcelles.

AVIS DIVERS
LA PROBITE (F. Waldmann)
 Entreprise de nettoyage de magasins et appartements. — Cirage de parquets (Abonnements). — Battage de tapis. — Service de désinfection. — Commissions, etc. — S'adresser au magasin Sahli, rue du Concert.

37 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LE CAPITAINE BELLE-HUMEUR
 PAR PAUL SAUNIÈRE
 VI

Depuis que Louis XIV avait transporté la cour à Versailles, c'était sur la route qui passait devant l'Oasis une file processionnelle de cavalcades, de chaises à porteur et de carrosses de toutes sortes. Louis XIV était mort; mais les habitudes subsistaient encore; l'usage survivait à la mort du grand roi, et le genre de vie adopté par le régent n'était pas fait pour y rien changer.
 La nuit était fort avancée. Il était quatre heures du matin; le jour commençait à poindre et jetait déjà sur l'horizon cette teinte b'anchâtre qui précède le lever du soleil. Le silence se faisait enfin sur cette route tout à l'heure égayée par les bruyants éclats de rire des dames et des gentilshommes. Pourtant un carrosse, attelé de deux magnifiques bêtes dont un cocher habile avait peine à contenir la fou-

gueuse impatience, s'avancait rapidement sur le chemin poudreux.
 Tout à coup les chevaux s'arrêtèrent brusquement, malgré les coups de fouet multipliés de l'automédon. Le carrosse était violemment secoué, quand une glace de la portière s'ouvrit; un homme se pencha, et s'adressant au cocher:
 — Que fais-tu, maraud? Qu'y-a-t-il? fit un gentilhomme qui mit lestement pied à terre.
 — Je l'ignore, répondit le cocher; mes chevaux refusent d'avancer...
 Sans l'écouter, son maître fit quelques pas en avant pour s'expliquer la résistance inattendue de son attelage.
 — Ouais! fit-il. Un homme mort en travers du chemin! Qu'est-ce que cela signifie? Descendez, vous autres! cria-t-il. Ici, l'abbé! Viens vite!
 L'abbé accourut en toute hâte, et regardant attentivement le cadavre:
 — Il est encore chaud, fit-il observer.
 — Silence! dit à voix basse le gentilhomme qui le premier était descendu de carrosse. N'entends-tu rien, Dubois?
 — Mais si, répondit l'abbé après avoir prêté l'oreille; on dirait un cliquetis d'épée, là-bas, sous les arbres... Tiens! c'est devant la maison de notre ami...
 — Quel ami?
 — Monsieur Germain.
 — Notre ambassadeur en Espagne? Il habite donc ici près?

— Sa maison est derrière ce groupe d'arbres.
 — Prends des pistolets dans les poches de mon carrosse, et suis-moi.
 — Votre Altesse n'y songe pas!...
 — Tais-toi; agis, et ne discute pas! fit le régent, qui se dirigeait en courant vers le lieu présumé du combat.
 Arrivé à l'entrée du bouquet d'arbres placé devant la grille de l'Oasis, il aperçut, adossé à un arbre, un homme s'escrimant courageusement contre trois individus qui le serraient de près.
 — Tenez bon, mon gentilhomme, cria le régent.
 A ces mots, il vint se placer à côté de lui, l'épée à la main, et engagea le fer.
 — Encore un cadavre! dit-il en voyant un homme étendu à ses pieds.
 — Deux sur cinq! répondit l'inconnu. Reste trois; nous les aurons.
 Au même instant, Dubois survint, et du premier coup d'œil embrassant la scène qui se déroulait à ses yeux, il fit feu de ses deux coups; mais il était tellement troublé de voir le régent l'épée à la main, ferraillant contre des bandits, que pas un de ses coups ne porta.
 Son intervention produisit néanmoins une heureuse diversion, car à son tour il avait dégainé.
 Les assaillants, se voyant en nombre égal, firent entendre un sauve qui peut général et s'enfuirent précipitamment. Un homme, les traits cachés par un masque, que ni Philippe ni l'abbé n'a-

vaient encore aperçu, s'élança sur son cheval et disparut à son tour en laissant échapper des paroles d'imprécation.
 Pendant ce temps, le soleil s'était levé; le jour commençait à pénétrer à travers le feuillage encore clair-semé. Le régent et Dubois jetèrent les yeux sur le gentilhomme à qui ils étaient venus en aide:
 — Monsieur Germain! firent-ils à la fois avec un profond étonnement.
 Ils s'aperçurent alors que celui qu'ils avaient secouru était fort pâle et paraissait se soutenir avec peine.
 — Vous êtes blessé? demanda le régent.
 — Oh! ce n'est rien, répondit M. Germain; mais depuis dix minutes je dois avoir perdu beaucoup de sang... Franchement, messieurs, je crois que je vous dois la vie.
 A son tour il jeta les yeux sur ceux qui l'avaient sauvé.
 — Que vois-je? fit-il en se découvrant respectueusement. Votre Altesse! l'abbé Dubois!
 Mais l'effort qu'il venait de faire épuisa ses forces; il chancela et serait tombé, si l'abbé ne se fût élancé pour le soutenir.
 — Il faut rentrer sur-le-champ, lui dit-il. Vous avez besoin de repos et de soins. Venez!
 M. Germain s'appuya sur le bras de l'abbé, ouvrit la porte de sa maison, et

en entrant dans le salon se laissa tomber épuisé dans un fauteuil.
 — Vous êtes donc seul ici? demanda Philippe.
 — Non. J'habite avec un ami qui est là-haut, sans doute...
 Dubois se préparait à aller réveiller l'ami de M. Germain quand celui-ci, que tout ce bruit avait mis sur pied, pénétra dans le salon.
 — Que vois-je? M. Raoul blessé! s'écria-t-il avec égarment.
 Alors, avec une sollicitude et une dextérité incroyables, il se mit à déshabiller M. Germain, sans faire attention aux personnages qui se trouvaient là.
 — Aidez-moi donc, dit Martin avec impatience.
 — C'est juste, fit le régent en échangeant un sourire avec Dubois. Que faisons-nous là?
 Martin sortit et revint avec du linge et une cuvette pleine d'eau. Il commença par enlever doucement le sang qui s'était figé aux bords de la plaie, et reconnu avec joie qu'il ne s'agissait que d'une profonde égratignure. Cependant, comme elle avait environ cinq pouces de long sur deux lignes de profondeur, le sang avait coulé avec abondance.
 Le contact de l'eau froide ranima le blessé, qui ressentait une extrême faiblesse. Martin mit sur la plaie une compresse qu'il attacha solidement.
 Pendant ce temps, le régent tenait la

AVIS

à MM. les Architectes, Entrepreneurs et Propriétaires

Le soussigné a l'avantage d'annoncer qu'il se charge de la fabrication et de la pose des volets en tôle se repliant dans les tableaux (volets dits à compas), pour devantures. Modèles à disposition.

Vitrages et fermetures en tous genres.

Se recommande,

Henri Billaud,
32, Industrie, 32

— TÉLÉPHONE —

TECHNICUM DU CANTON DE ZURICH

à Winterthour

École spéciale pour techniciens, architectes, techniciens de machines, électriciens, chimistes, géomètres, arts industriels et le commerce.

Commencement du semestre d'hiver: le 3 octobre. Examens d'admission: le 2 octobre. — Les demandes et inscriptions doivent être adressées jusqu'au 25 septembre au plus tard à la Direction. (H. 3446 Z.)

LEÇONS DE PEINTURE

G. REHM, rue de l'Industrie n° 25, 3^{me} étage.

S. N. N.

FÊTE VÉNITIENNE

MARDI 22 AOUT

dès 8 1/2 h., devant le Quai des Alpes, avec le concours de la

MUSIQUE MILITAIRE

A 9 1/2 h. embrasement général.

En cas de mauvais temps, renvoi à mercredi ou jeudi.

AVIS

Madame A. Gacond, qui a négocié le 15 juin 1893 un coupon Crédit foncier de France, est priée de passer à la banque pour une communication.

École de peinture

Faubourg de l'Hôpital 30, 2^{me} étage

MISE A BAN

Ensuite de permission obtenue de M. le juge de paix du Val-de-Ruz, les citoyens Oscar & Auguste Wuthier frères ont publié à ban les vergers et jardins et leurs dépendances qu'ils possèdent au village de Coffrane, désignés au cadastre de Coffrane comme suit :

1^o Article 1074. Verger et jardin. Limites : Nord, la route cantonale; Est, M. Onésime Jacot-Perret; Sud, les propriétaires, et Ouest, M. William Perreux-Diel.

2^o Articles 1064, 1098 & 1099, vergers et jardins. Limites : Nord, M. Jean Weffler; Est, ce dernier et les propriétaires; Sud, M. Paul-Henri Gretillat et Charles Wuthier, et Ouest, la route cantonale.

En conséquence, défense formelle est faite à toute personne et notamment aux enfants de s'introduire dans les dits vergers et jardins pour y enlever des fruits. Une surveillance active et sévère sera exercée et les contrevenants à la présente défense seront dénoncés à l'autorité et punis conformément au Code pénal.

Coffrane, le 10 août 1893.

P^{on} des frères Wuthier,
J. BREGUET, not.

Mise à ban permise.

Cernier, le 12 août 1893.

Le Juge de Paix du Val-de-Ruz,
(Signé) FRÉDÉRIC SOGUEL.

cuvette, et l'abbé Dubois déchirait le linge en bandes.

Lorsque M. Germain ouvrit les yeux, il aperçut dans cette ridicule position ceux qui venaient de le secourir si utilement.

— Oh ! que Votre Altesse me pardonne ! dit-il en faisant un mouvement. Le régent partit d'un violent éclat de rire, et tendit à Martin le récipient qu'il tenait encore entre les mains.

— Je vois, mon cher hôte, dit Philippe, que vous êtes complètement remis et que votre blessure est insignifiante ; mais apprenez-moi, de grâce, ce qu'étaient ces misérables coquins dont nous vous avons débarrassé si fort à propos.

— Je n'en sais rien moi-même, monseigneur.

— Mais que vous est-il arrivé ?

— Je suivais la route, et j'allais m'enfoncer sous le bouquet d'arbres situé devant ma maison, lorsqu'un homme masqué passa près de moi et m'examina avec la plus grande attention.

— C'est lui ! s'écria-t-il d'une voix forte.

Aussitôt je me vis entouré de cinq épées, pendant que l'homme masqué assistait les bras croisés à cette scène. Mais j'avais eu le temps de dégainer, et j'étais mort à la première passe celui qui le premier croisa le fer avec moi. Je parvins à m'adosser à un arbre et à faire face à mes adversaires. J'en

qu'ils baignent ; vous y ajoutez du poivre en grains, quelques petits oignons, des piments, de l'estragon, des clous de girofle et du passe-pierre.

Les cornichons traités ainsi sont excellents comme goût, mais ils sont légèrement jaunes ; si vous désirez qu'ils restent d'un beau vert, frais à l'œil, mais moins bons au palais, ils faut les préparer à chaud.

Vous les traitez d'abord comme pour la première recette, mais en les sortant du sel, au lieu de les mettre dans du vinaigre froid, vous opérez de la façon suivante :

Prenez un vase de cuivre non étamé, bassine ou chaudron, remplissez-le à demi ou au trois quarts de bon vinaigre, placez sur un feu vif ; quand le liquide sera sur le point de bouillir, jetez-y les cornichons et remuez-les vivement pendant deux ou trois minutes, ils jaunissent ; diminuez le feu et continuez de remuer encore quelques instants, ils reverdissent peu à peu. C'est fini ; vous les retirez avec une écumoire, vous les mettez dans un pot de grès et vous versez dessus, en le passant au travers d'un tamis, le vinaigre bouillant. L'opération demande en tout six à sept minutes. Au bout de trois jours, vous ajoutez les mêmes ingrédients que pour les cornichons à froid et vous couvrez.

Au bout de huit jours, les cornichons peuvent être employés.

Il est indispensable de prendre certaines précautions pour retirer les cornichons au fur et à mesure des besoins ; il faut les prendre avec une cuiller de bois, car en plongeant la main dans le liquide, les cornichons tournent au gras, et deviennent imangeables.

Il est fort agréable, dans certaines occasions, d'avoir des cornichons bien verts ; mais comme, d'un autre côté, ils ont moins de goût que les autres, on peut en préparer un peu de chaque façon.

La manière d'avoir les haricots très verts après la cuisson est également fort recherchée par les maîtresses de maisons. Rien n'est plus facile à obtenir. Mettez dans l'eau destinée à cuire vos légumes, gros comme une petite noisette de ce qu'on désigne vulgairement dans le commerce sous le nom de cristaux, et vos haricots, non seulement resteront verts, mais cuiront plus vite. Si vous avez de bonnes cendres de bois, vous pouvez en faire un nouet dans un peu de toile et le joindre à l'eau, vous obtiendrez le même résultat. Vous le voyez, c'est bien facile, le tout est de le savoir.

TANTE ROSALIE.

NOUVELLES POLITIQUES

Allemagne

Les chambres de commerce des ports allemands ont l'intention de provoquer, dès la rentrée du Reichstag, une interpellation sur la guerre de tarifs. La marine allemande subit déjà un grave préjudice et d'assez nombreux équipages ont dû être congédiés.

Angleterre

M. Gladstone, en réponse à une demande qui lui avait été adressée par M. Woods, de fixer un jour pour l'examen du projet de loi sur la journée de huit heures pour les mineurs, dit que toute affaire importante — et celle des mineurs est du nombre — pourra être soumise au Parlement pendant la session d'automne. Mais le premier ministre fait ob-

vous cherchiez à vous cacher ; mais par la pensée je dépouillais votre visage de cette barbe qui le couvre, et m'efforçais d'y mettre un nom, non pas celui que vous portez, mais celui que vous devriez porter.

— Il faut que Votre Altesse soit abusée par quelque ressemblance, balbutia Germain. Quant à ce nom de Raoul qu'a prononcé mon ami...

— Encore un mensonge, interrompit de nouveau le régent. Ce n'est pas votre ami : c'est votre serviteur. Un ami n'aurait pas dit « monsieur Raoul ».

— Excusez son trouble, monseigneur...

— J'excuse tout, même votre insistance à garder un secret que j'ai deviné. Mais vous m'avez rendu service, et je ne me crois pas quitte envers vous. Donc, répondez-moi. Vous avez des ennemis. Cet homme masqué que nous avons vu s'enfuir, le chef de ces coquins sans doute...

— Je ne sais, monseigneur.

— Quoi ! faut-il que ce soit moi qui recompose votre roman ? Vous avez des ennemis, ou au moins un ennemi, ce n'est pas douteux. Que ce soit un amant jaloux, un mari trompé, un père ou un tuteur furieux, je ne veux pas le savoir ; je ne suis pas un confesseur, et Dubois, tout abbé qu'il se dise, ne l'est guère plus que moi. Cet ennemi, le connaissez-vous ?

— Sur mon honneur, j'affirme à Vo-

server que les divergences d'opinion que l'on constate chez les mineurs eux-mêmes constituent le plus grand obstacle au règlement de la question de la journée de huit heures.

Italie

Grâce au rétablissement de l'affidavit pour le paiement des coupons, le gouvernement n'aura pas besoin de se pourvoir de l'or nécessaire au paiement du coupon du 1^{er} janvier, les caisses du Trésor étant déjà pourvues suffisamment en vue du dit paiement. On exagère la portée des mesures financières qui seront présentées à la Chambre en novembre. Le gouvernement demandera seulement de 20 à 25 millions, somme qu'il croit suffisante pour couvrir et au delà le passif futur.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— La chaleur des jours derniers a été torride partout. Les 30 degrés de la moyenne sont terriblement dépassés : 40 degrés ici, 42 là, 45 et même 50 dans certains pays.

En Angleterre, cette température inouïe cause de véritables ravages et a de curieux effets. Par exemple, à Londres, les maçons refusent de travailler. Le soleil a fait tant de victimes parmi eux, qu'ils renoncent à leurs salaires plutôt que de s'exposer aux cruelles ardeurs du soleil qui flambe dans le ciel.

Dans les champs, le travail de la moisson est suspendu. Les paysans ne veulent plus s'exposer à la congestion.

Dans l'armée aussi, le nombre d'insolations a été tel la semaine dernière, qu'ordre a été donné aux troupes de ne plus sortir de leurs quartiers.

— Une terrible explosion s'est produite à Toulon à bord du cuirassé *Magenta*, sur lequel on faisait des essais de machines. Il y a eu onze blessés, dont trois grièvement, savoir : MM. Prudon, ingénieur, Moretti, mécanicien, tous deux délégués des usines du Creusot, et Chabaud, quartier-maître mécanicien.

— A Milan, deux cents anarchistes ont tenté de faire un mauvais parti aux délégués socialistes de retour du congrès de Zurich. La police a dû opérer quinze arrestations d'anarchistes, qui seront poursuivis en correctionnelle.

— Amilcar Cipriani, actuellement à Paris, dément formellement une dépêche de Zurich, suivant laquelle une bande d'anarchistes devait tenter en avril dernier un mouvement insurrectionnel en Italie sous son commandement.

— On mande de Yokohama au *Times* qu'un scandale énorme vient d'éclater dans la haute société japonaise.

Un certain nombre de personnes sont accusées d'avoir dépouillé de ses biens puis empoisonné le vicomte Soudra. Le frère de ce dernier, le nouveau vicomte Soudra, et sa mère sont au nombre des accusés. Tous deux sont parents de l'empereur du Japon lui-même. Ils vont, néanmoins, être traduits devant les tribunaux.

— Vendredi, à Paris, une bande d'individus se disant anarchistes ont fait irruption au domicile de M. Maurice Barrès, candidat révisionniste à Neuilly. M. Barrès était absent. Son secrétaire et M. Sylvain, conseiller municipal de Boulogne, ont été grièvement blessés. La servante a reçu plusieurs coups de couteau. Plusieurs des anarchistes ont pu être arrêtés. Il paraît établi qu'on est en présence d'un attentat prémédité.

tre Altesse que je ne puis avoir que des doutes.

— Sur qui se portent-ils ? Parlez !

— Vous comprenez, monseigneur, que, sur un simple soupçon, je me garderais bien de compromettre à vos yeux un gentilhomme...

— Comment ! s'écria Philippe, c'est un gentilhomme qui vous fait assassiner par des bravi ? Il est donc vieux et infirme ?

— Il n'est pas jeune, mais il est encore d'âge à manier l'épée. Du reste, je vous le répète, monseigneur, je ne suis pas sûr que ce soit bien de ce gentilhomme qu'il s'agisse. En outre, je suis de ceux qui vengent eux-mêmes les griefs qu'ils ont sur le cœur, et quand je connaîtrais le nom de celui qui a soudoyé mes assassins, je ne vous le dirais pas.

— Décidément, vous êtes entêté comme un Breton, monsieur Germain ! dit Philippe en souriant, et sans remarquer que son hôte avait pâli davantage à cette plaisanterie. Allons ! je vous laisse avec votre secret ; mais, croyez-moi, si vous avez un jour besoin de mon appui, vous pouvez venir me le demander sans crainte. J'espère que nous nous reverrons, monsieur Germain, ou plutôt monsieur Raoul, car je connais la moitié de votre nom.

Philippe se leva ; l'abbé Dubois fit comme lui.

Raoul voulut les accompagner.

— La suspension du travail dans les mines du pays de Galles entrave la marche des usines. La situation est de plus en plus grave. Des troupes ont été envoyées sur les lieux. A Glasgow, la disette de charbon a entraîné la fermeture des forges. Le nombre des grévistes de la Grande-Bretagne est actuellement évalué à 200,000.

NOUVELLES SUISSES

Jura-Simplon. — Les recettes de juillet du Jura-Simplon atteignent 2,741,000 fr., soit environ 200,000 fr. de plus qu'en juillet 1892, et les dépenses 1,412,000 francs, laissant ainsi un excédent de 1,329,000 fr. (870,785 fr. en 1892).

Du 1^{er} janvier à fin juillet, les recettes se montent à 14,700,000 fr., soit 894,000 francs de plus qu'en 1892, les dépenses à 8,7 millions, soit 645,000 fr. de moins qu'en 1892, et l'excédent des recettes à 5,9 millions, soit 1,5 million de plus qu'en 1892. Il a été transporté en juillet 1,152,000 voyageurs (967,699 en juillet 1892). Il y a augmentation sur 1892 pour les voyageurs et les marchandises, et diminution sur les bagages et animaux vivants.

Arbitrage. — Dans le différend entre M. Fabiani, soutenu par la France, et le Venezuela, les deux gouvernements ont prié, comme on le sait, la Confédération suisse de bien vouloir régler les difficultés par voie d'arbitrage. Le Conseil fédéral a chargé M. Virgile Rossel, professeur de droit et actuellement recteur de l'Université de Berne, de donner un préavis au point de vue juridique.

Berne. — Une enquête agricole à laquelle il vient d'être procédé dans toutes les communes du district de Delémont, n'a fait que confirmer les prévisions en ce qui concerne la pénurie des fourrages. La récolte en foin est de quatre cinquièmes, au moins, inférieure à celle d'une année ordinaire. On peut évaluer à deux mille le nombre des têtes de bétail qui devront disparaître, si l'on ne supplée au manque de fourrage pour les entretenir. Au prix actuel du foin et du maïs, la dépense pour pourvoir à la nourriture de cet excédent de bétail serait d'environ cinq cent quatre-vingt mille francs.

Argovie. — La seule station de Frick a expédié, pendant cette saison, 45 wagons de cerises, représentant un poids de 287,000 kilos. A 20 francs les 100 kilos, cela fait une valeur de 57,000 fr. au moins.

Zoug. — Le Grand Conseil a voté, à l'unanimité, l'entrée en matière sur le projet de révision de la Constitution cantonale, et a immédiatement passé à la discussion des articles.

Ce projet prévoit, entre autres, l'élection du Conseil d'Etat par le peuple, la représentation proportionnelle et l'impôt progressif.

Glaris. — Dans le canton de Glaris, les dettes hypothécaires atteignent, à fin décembre 1892, un chiffre rond de 43 millions, soit approximativement un million de plus qu'en 1891.

Genève. — La grève des terrassiers de Genève est terminée. Les patrons et les ouvriers ont accepté un arrangement, dans une conférence tenue sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Dufour.

Le salaire est fixé à 40 cent. l'heure comme prix moyen ; les travaux de nuit et les travaux dans l'eau seront payés 60 cent. l'heure, prix moyen ; pour les petits manœuvres, l'augmentation sera de 10% des prix actuels.

— Je vous le défends formellement, dit le régent. A bientôt.

Il remonta en carrosse et disparut rapidement.

— Ne connais-tu pas cette figure blonde que nous venons de quitter ? demanda-t-il à Dubois.

— Ma foi ! monseigneur, je suis comme vous. Je la connais, mais je ne la reconnais pas, répondit Dubois.

— C'est singulier ! fit le régent pensif. Cet homme est jeune ; il est beau, il est intelligent, il a une volonté de fer, il manie l'épée comme un diable, et il se cache ! Cela m'intrigue. Dubois, tâche de découvrir ce mystère ; entends-tu ?

— Je vois que Son Altesse ne songe plus à cette jeune fille dont elle me parlait hier, et qu'elle a aperçue l'autre jour en carrosse.

— Quelle jeune fille ?

— Rue de l'Arbre-Sec. Monseigneur ne se la rappelle pas ? demanda finement Dubois.

— Mais si, je me souviens : une blonde ravissante, parbleu !

— Je sais qui elle est. C'est la fille d'un ancien soldat, un nommé Jérôme, propriétaire du cabaret de l'Arbre-Sec.

— Bravo, Dubois ! Eh bien ! occupe-toi de la jeune fille et de monsieur... Raoul. L'un n'empêche pas l'autre.

(A suivre.)

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Les fraudes sur les semences. — On signale en France de nombreuses fraudes dans les graines de trèfle qui sont mélangées pour un tiers de volume de sable ocreux et de pierres teintes de la couleur et du volume approximatifs de la graine de trèfle. Avis aux agriculteurs de n'acheter leurs semences que chez des marchands grainiers soumis au contrôle de la station d'essais de Zurich.

Chaux-de-Fonds. — On nous demande de reproduire l'entrefilet suivant du *National* de vendredi :

« Hier soir, à sept heures et demie, une foule considérable de citoyens et plusieurs sociétés, avec neuf bannières, celles des *Armes-Réunies* et de l'*Union chorale* en tête, étaient à la gare pour recevoir notre excellente société de chant l'*Orphéon*, qui revenait de Montluçon chargée de lauriers.

« Réunis en un cortège, qui a eu lieu au son de la musique et du canon, les orphéonistes et leurs amis sont entrés au Casino, où était offert le vin d'honneur, et où MM. Jules-Auguste Dubois et C.-J. Gigandet, chargés par le comité de réception de féliciter l'*Orphéon* du succès splendide qu'il a remporté en France, ont porté en termes chaleureux la santé des vainqueurs de Montluçon, de leur savant directeur, M. Wilinski, et de leur dévoué président, M. Hermann. Puis le cortège s'est reformé et s'est rendu au local de la société. Là, une soirée intime s'est prolongée jusqu'à minuit et il y a été échangé encore d'excellentes paroles de confraternité. Nos chanteurs, gais et dispos, n'avaient pas l'air de revenir d'un long et fatigant voyage. Ils ne tarissaient pas d'éloges sur la manière extraordinairement sympathique dont ils avaient été reçus à Montluçon, comme partout du reste, pendant leur course à travers la France. »

Bulletin de la santé publique

Pendant le mois de juillet, il a été enregistré dans le canton 70 mariages, 303 naissances et 165 décès.

Le nombre des mariages est de 11 supérieur à celui du mois de juillet de l'année passée. On compte 20 mariages dans le district de Neuchâtel, 6 dans celui de Boudry, 11 dans le Val-de-Travers, 6 dans le Val-de-Ruz, 10 dans le district du Locle et 17 dans celui de la Chaux-de-Fonds.

Les naissances du sexe masculin sont au nombre de 158, celles du sexe féminin de 145. Les mort-nés, au nombre de 11, forment le 3,6 % du total. On compte 40 naissances illégitimes et 1 naissance multiple.

Parmi les décès, on en compte 83 du sexe masculin et 82 du sexe féminin. Les mort-nés forment le 6,7 % du total. Réduite à l'année, la proportion des décès par 1000 habitants est, d'après les districts, la suivante (les mort-nés non compris, et les décédés dans les hôpitaux, ainsi que les suicidés, répartis suivant leurs domiciles) :

	Juillet 1893	Moyenne 1885-89
Distr. de Neuchâtel	34	17,0
» de Boudry	24	21,3
» du V.-de-Tra.	23	16,9
» du V.-de-Ruz.	13	17,4
» du Locle	28	18,3
» de Ch.-de-Fonds	31	11,6
Canton de Neuchâtel	153	16,2
Hors du canton	1	18,0

On compte 4 suicides et 6 décès par suite d'accidents.

D'après l'âge, les décès se répartissent comme suit :

de 0-1 an	53	soit le 34,4 %
1-5 ans	8	» 5,2
6-20 »	16	» 10,4
21-40 »	24	» 15,6
41-60 »	19	» 12,3
61-80 »	30	» 19,5
81 et au-delà	4	» 2,6

Longévité. — Le plus âgé des vieillards décédés est un homme, qui avait atteint l'âge de 90 ans.

CHRONIQUE LOCALE

Le IX^e cours suisse de travaux manuels. — On nous écrit :

Permettez-moi de rappeler aux lecteurs de votre journal que, pour activer les progrès de l'enseignement des travaux manuels, des cours ont été organisés pendant les vacances et que bon nombre d'instituteurs se sont mis résolument à l'œuvre.

En 1884, un premier cours normal fut organisé à Bâle et fut bientôt suivi d'un second donné à Berne en 1886. C'est à la suite de celui-ci que fut fondée la Société suisse pour l'extension des travaux manuels. Dès lors, chaque année un cours normal a été organisé dans une ville suisse; cette année, c'est la ville de Coire qui fut choisie et le cours a eu lieu du 17 juillet au 12 août. Ainsi que l'exige la Confédération, la haute surveillance était exercée par le chef de l'instruction publique du canton des Grisons. Cent quarante-quatre participants, parmi lesquels trente-deux Neuchâtelois, ont assisté au cours. Les branches enseignées étaient au nombre de trois: le cartonnage, le travail sur bois à l'établi et la sculpture; chaque

participant avait le choix de l'une des trois branches. Le dernier jour du cours a été consacré à l'exposition des objets confectionnés, ainsi qu'à la distribution des diplômes. Tous ces objets, très exactement et très proprement exécutés, faisaient l'éloge et des professeurs et des élèves-maitres, mais à notre avis, la graduation des exercices a laissé à désirer; on a eu visiblement hâte d'arriver à produire de ces beaux objets qui attirent les regards. Tous ces objets, nous les voudrions plus simples, exécutés avec des matières peu coûteuses et sans recherche de ces difficultés destinées à éblouir; il nous a paru qu'en cela, le comité d'organisation avait un peu méconnu le but à atteindre.

Pendant toute la durée du cours, il n'a cessé de régner parmi les participants une émulation et un entrain admirables; la note gaie n'était pas oubliée, surtout le soir dans nos réunions familiales. Tous, nous gardons le meilleur souvenir d'un cours qui ne saurait rester sans influence sur notre enseignement. Neuchâtel, le 18 août 1893.

L. C.

Fête vénitienne. — Pour donner plus d'éclat à cette fête, la S. N. invite d'une manière pressante toutes les personnes habitant au bord du lac et au-dessus de la ville, à bien vouloir brûler des feux au signal de l'illumination générale, qui sera donné à 9 1/2 heures par la musique. (Voir aux annonces.)

Communiqué.

Gymnastique et natation. — On nous écrit :

« Un reck dans le lac ! » Voici l'exclamation d'un vieux gymnaste des Montagnes, qui ne peut pas à la saison chaude nous rendre visite sans aller se rafraîchir dans notre beau lac. Notre vieux compatriote s'en est donné à cœur joie sur cet engin, terminant ses exercices par un gros plongeon, aux acclamations de tous les baigneurs.

C'est de la barre fixe qui a été placée dernièrement dans les bains du Port, et qui est due à l'initiative du garde-bain, avec l'appui du directeur de police, que parlait ce vétéran de la gymnastique.

Si les jeunes gymnastes qui n'osent essayer un nouveau tour sur leur emplacement, de crainte de se faire du mal, allaient aux bains du Port, je suis persuadé qu'ils ne regretteraient pas leur temps. Un vieux gym.

Natation. — Un membre de la Société de navigation et sauvetage St-Hélène, nommé Emile Heymann, horloger à la fabrique du Plan, âgé de 18 ans, a traversé hier matin le lac à la nage. Parti des bains du Crêt à 9 heures, le courageux nageur touchait terre près Cudrefin à 1 h. 10, ayant pris durant le trajet deux petits pains d'un sou et deux décilitres de cognac, qu'on lui passa du bateau qui le suivait.

Pareil acte avait été tenté il y a huit jours par trois jeunes gens, mais sans un complet succès.

Gymnastique. — A la fête des lutteurs suisses, qui a eu lieu hier à St-Imier, MM. Eugène Richeme et Lesegretain ont obtenu le premier le second prix ex-aequo pour la lutte libre et le second le troisième prix au même concours. Il y avait une soixantaine de concurrents.

Exposition Bachelin.

Nous avons dit que l'exposition définitive des œuvres de Bachelin s'était ouverte à la Galerie Léopold Robert, le 15 juillet. Elle ne se fermera que le 15 octobre et les amateurs de peinture auront ainsi le temps de faire plus d'une station devant ce qui reste de l'activité artistique du peintre neuchâtelois.

Ce reste suffirait à remplir la carrière de plus d'un artiste et inspire à lui seul de l'admiration pour la vie bien remplie, sans blanc aucun, de Bachelin. Une salle tout entière, une partie du palier et les trois quarts de la pièce voisine sont là pour en témoigner.

A la place d'honneur, dans la salle de droite et faisant face à l'entrée, voici la dernière œuvre du peintre. On sait combien il aimait l'armée et comment il s'efforça, sans relâche, de rendre sur la toile les actes divers de nos miliciens, qu'il a suivis à la frontière, montrés dans le rang ou au repos, en tournée de patrouille ou faisant leur popotte. Le dernier souvenir qu'il leur a donné, c'est ce *Sermon militaire*, vers lequel se dirigent tous les regards des visiteurs. Il a eu là une belle conception, qu'il a exécutée avec grandeur.

Nous sommes à l'automne et en forêt. Au pied d'un grand rocher, à l'arrêt fuyante se perdant dans le haut, une chaire supporte l'aumônier, dont l'élan de ferveur rehausse sans exagération la majesté de la scène. Le premier plan est occupé à droite et à gauche par quelques tambours auprès de leurs caisses, des soldats assis et deux ou trois enfants; au milieu d'eux et en avant, se détache la haute silhouette noire d'un officier supérieur, derrière lequel la masse des auditeurs se presse au bas de la chaire. A la hauteur de celle-ci, la gauche du tableau est remplie par un feuillage dont la riche coloration est superbement traitée. Je me trompais, en parlant de l'automne, c'est en plein arrière-automne que nous sommes; et c'est peut-être l'ins-

tabilité des choses dont le prédicateur évoque l'image devant le sommeil où la nature va se plonger. Il s'adresse à des hommes sérieux, qui pèsent ses paroles et les trouvent sincères, fortes et justes, à voir leur attention approbative. Quelque chose d'adouci dans l'atmosphère, une tonalité grise ou bleu très pâle, donne à l'ensemble, vu à distance, une grande harmonie. Dans son effort suprême, le peintre a produit ce qu'il voulait et il a dû s'en rendre compte.

Ne perdons toutefois pas de vue que, si Bachelin aime beaucoup l'armée, il avait pour la nature un culte profond et qu'il est peu de ses paysages qui ne soient comme des autels dressés à notre mère commune.

Voilà plutôt ces deux grandes toiles séparées par le *Sermon militaire*. Etes-vous comme moi? mais je préfère à l'ensemble un brin éteint de *A Thoune*, ces *Environs de Montmirail* avec leurs branches noueuses et tourmentées, qui se profilent, nus et noirs, sur le fond vert et roux du sol, blanchâtre et bleuté du ciel. La route, où s'avance un gamin et une femme, qui traîne une charrette, me laisse un peu perplexe, je l'avoue; ses singuliers reflets font songer à une rivière en partie à sec, et, si l'auteur a voulu peindre des flaque d'eau laissées par un orage, il y en a peut-être trop pour que le terrain me paraisse au total si peu détrempé. Mais qu'est-ce que cela dans tout le tableau? un léger nuage dans l'azur; et, encore, en suis-je bien certain?

Tout auprès, voici un *Sous bois* (n° 113) dont les verts de l'arrière-plan ont la fraîcheur d'une aquarelle, et cet *Octobre* (n° 89) où se révèle le coloriste épris des teintes automnales et le praticien habile à reproduire la somptueuse variété de la plus belle des saisons.

Aimez-vous mieux ces tableautins représentant le lac de Neuchâtel et ses grèves? Oh! alors, là, Bachelin est bien chez lui.

Il en a découvert toutes les beautés et saisi tous les aspects. Qu'il donne en une gamme ascendante et descendante les tons d'un rivage couvert de roseaux et de bruyère, avec la prairie par delà, comme dans le numéro 96, — qu'il observe ce coup de soleil (n° 94) dans le bout du lac, sur une bande de terre vivement éclairée, — qu'il peigne une eau dont un ciel nuageux fait la teinte (n° 68), et que mettent en valeur un groupe de buissons grand comme la main, la ligne sombre du bord et quelques pierres noires émergeant des flots, le peintre voit toujours juste et brosse toujours sobrement.

Que ne donnerais-je pas, par exemple, pour que le sort fit gagner à mon billet de loterie *A la Tène*, — cette harmonie obtenue avec un rivage cendré, un lac argenté dans les échantures creusées par lui et d'une exquise grisaille un peu plus loin, et les taches violacées d'un ciel à l'avenant! Mais il y a une belle heurte que le sort et moi sommes en délicatesse.

Pour en finir, avec cette salle, voici çà et là quelques portraits d'un relief peu accusé, puis, dans un angle, et dû au ciseau d'Iguel, un buste que le catalogue m'apprend être celui de Bachelin. Il y a des gens qui acceptent comme expression de la vérité toute chose exprimée; ma religion ne va pas jusque-là, mais je respecte encore les affirmations des catalogues. Il n'en est pas moins vrai que, considéré pour lui-même, ce morceau de sculpture ne dépassera pas l'œuvre du statuaire genevois; au contraire.

Passons dans la salle d'en face, voulez-vous?

Là, deux murs sont couverts de dessins et d'aquarelles. Dans tous — sujets croqués sous l'impulsion produite par une attitude pittoresque ou études faites en vue de toiles futures, — il est impossible de n'être pas frappé par la conscience artistique de Bachelin, telle qu'elle perce dans les détails de ce fantassin courant (n° 62), de cette crâne tête de jeune soldat coiffé d'une « seille à choucroute » (n° 117), dans ce portrait de Saint-Arnaud (n° 102), où l'on sent si bien l'individu à poigne sous un masque d'homme correct et fin, dans le caractère empreint sur les physiognomies des n° 67 et 133.

On me permettra de rappeler un souvenir personnel, à propos de ce souei de la vérité qui hantait Bachelin. Il y a presque dix ans, je me rendis chez lui, à Marin, pour le prier de me donner quelques renseignements sur le costume d'un des personnages de Molière. Il m'en fournit de très complets et ce fut bien aimable à lui; mais le lendemain déjà, je reçus du peintre une lettre en contenant d'autres encore, plus une petite aquarelle du personnage en question, qu'il avait faite la veille!

Il y a aussi dans l'exposition une vingtaine de copies d'après des maîtres italiens, hollandais et français, et cette éclectisme est tout à l'honneur de l'artiste, de sa largeur d'esprit, de sa compréhension d'autrui.

Il y a encore une soixantaine de peintures, aquarelles, dessins d'artistes suisses ou étrangers, de mérites bien divers, et qu'on m'excusera de ne pas passer en revue dans cet article avant tout consacré à Bachelin.

F.-J. SCHULÉ.

Résumé des observations météorologiques du mois de juillet 1893, faites à l'Observatoire cantonal.

Cette fois, il faudrait être agriculteur pour ne pas être satisfait du temps qu'il a fait, et qui était splendide et normal sous tous les rapports.

La température moyenne (18°,63) s'éloigne à peine de 0°,2 de la normale (18°,82) du mois. Avec cela, il n'a pas fait trop chaud; le maximum que le thermomètre ait atteint (le 8 juillet), a été de 30°,9, ce qui reste de 2° au-dessous du maximum ordinaire du mois; la plus basse température (7°,0) a été observée dans la matinée du 19.

La pression atmosphérique moyenne (719^{mm},17) est un peu inférieure à la valeur normale du mois (720^{mm},63), et le mouvement barométrique a été remarquablement faible, le baromètre n'ayant pas baissé au-dessous de 713^{mm},3 (le 14), et dépassé 724^{mm},1 (le 23). — Aussi, il n'y a jamais eu de grands vents, sauf quelques coups de joran observés trois ou quatre fois le soir. Les courants équatoriaux ont enfin prédominé un peu sur les courants polaires.

Le ciel a été plus nuageux que d'habitude, 67 % de la voûte céleste était couverte au lieu de 52 %, ce qui est la proportion normale en juillet.

Et surtout on est sorti enfin des déficits de pluie, car il est tombé en juillet 104^{mm},3 d'eau, tandis que normalement il en revient 92^{mm},8 à ce mois. Et cependant l'humidité relative de l'air a été plutôt un peu faible, la saturation n'ayant été que de 70,4 %, au lieu de 72,9 %.

Puisque le ciel continue ainsi à être favorable, il réparera largement les torts de la sécheresse du printemps.

Observatoire cantonal.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 19 août.

Le comité contre l'interdiction de l'abatage israélite répond à la menace d'un procès qui lui est faite publiquement par le comité central de la Société protectrice des animaux, pour avoir démenti l'affirmation de celui-ci relativement à l'attitude des évêques allemands contre l'abatage israélite, en publiant une dernière dépêche qu'il a reçue, celle de l'évêque Fritzen (Strasbourg). Mgr Fritzen déclare que son prédécesseur, Mgr Stumpf, décédé depuis lors, n'a certainement pas signé l'appel en question et que lui, Fritzen, envisage le mouvement antisémite et l'interdiction projetée comme une oppression des consciences.

Cet incident n'est qu'une manifestation de plus de la pression qui est exercée sur leurs adversaires par les milieux antisémites. Ainsi M. le conseiller national Scheuchzer, à Büllach, dans son journal, laisse entendre clairement que le comité de Berne est payé par les juifs. Il n'y a presque pas de journal adversaire de l'initiative qu'on n'ait cherché à intimider de la même manière.

Berne, 19 août.

Vu les excellentes recettes du Jura-Simplon, le département fédéral des chemins de fer a décidé de maintenir tous les trains dont cette compagnie demandait la suppression pour le service d'hiver.

Berlin, 19 août.

On télégraphie d'Ulm qu'au moment où le régiment de cavalerie arrivait sur la place d'exercices, après six heures de manœuvres, 40 hommes ont été frappés d'insolation. L'un d'eux est mort sur place.

Rome, 19 août.

Le tribunal pénal de Milan a condamné à des peines très graves les anarchistes qui avaient menacé les délégués de retour de Zurich et chanté des refrains anarchistes se terminant par les mots: « Mort aux bourgeois! Mort au pape! Mort au roi! »

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'Avis*)

VOTATION SUR L'ABATAGE

On verra ci-dessous que la modification constitutionnelle introduisant un article 25 bis dans la Constitution, a été votée par le peuple suisse et par onze cantons et demi.

La majorité des acceptants, telle qu'elle résulte de chiffres non encore définitifs, dépasse 70,000 voix. Ainsi que nous le faisons prévoir, la participation au scrutin a été faible en général dans les cantons opposés aux initiateurs et très forte au contraire dans les autres. Le vote de quelques-uns a été une surprise, ainsi

pour Schwytz, Nidwald, Zug, où la majorité est affirmative, contrairement aux prévisions.

Les chiffres de Neuchâtel donnent: pour le canton, 4831 oui et 5801 non; pour la ville, 721 oui et 712 non.

Berne, 20 août.

L'article sur l'abatage est adopté! On a compté cette nuit à Berne 187,860 oui et 109,550 non, et 11 1/2 cantons en faveur de la modification constitutionnelle contre 9 1/2.

Voici les résultats partiels qui seront encore complétés et rectifiés :

	Oui	Non
Zurich	47,006	7,704
Berne	38,119	9,476
Lucerne	4,765	3,451
Uri	635	1,623
Schwytz	1,467	1,078
Obwald	318	668
Nidwald	486	363
Glaris	2,055	1,533
Zug	741	400
Fribourg	2,500	7,500
Soleure	5,530	1,474
Bâle-Ville	3,480	1,058
Bâle-Camp.	5,222	1,637
Schaffhouse	5,525	1,030
Appenzell (R.-L.)	3,091	4,891
Appenzell (R.-I.)	1,077	1,188
Saint-Gall	14,563	21,607
Grisons	2,529	7,828
Argovie	20,900	2,033
Thurgovie	10,937	3,268
Tessin	398	2,147
Vaud	2,861	14,642
Valais	321	5,721
Genève	744	5,045
Neuchâtel	4,831	5,801

Paris, 20 août.

Nombre de votants peu considérable aux élections législatives, aucun grave incident. M. Lockroy est élu à une énorme majorité. Floquet en ballottage. Burdeau élu à Lyon. Presque toutes les autres circonscriptions de Paris donnent des ballottages.

Rome, 20 août.

Samedi a eu lieu une grande manifestation contre la France. Environ 5000 personnes se réunirent place Colonna avec des bannières. Devant l'ambassade de France, la foule entonna l'hymne national allemand, criant: A bas la France, vive l'Allemagne et la triple alliance!

La troupe intervint, et il y eut une arrestation et plusieurs bannières confisquées. Aujourd'hui, on voit à grand nombre de fenêtres des drapeaux avec cravates de deuil. La garnison est con-

signée. Des manifestations semblables sont signalées également à Gènes, à Milan et à Côme.

St-Pétersbourg, 20 août.

On considère maintenant comme définitivement arrêté le projet d'envoyer une escadre russe le mois prochain à Toulon.

Budapest, 20 août.

Des cas suspects sont signalés dans nombre de localités de la Hongrie.

Bruxelles, 20 août.

Les grandes manœuvres sont supprimées en raison de l'épidémie.

AVIS TARDIFS

Succession de chétive importance

ENCHÈRE DE MOBILIER

On vendra par voie d'enchères publiques, le samedi 26 août 1893, dès 2 heures après midi, au domicile de feu Justin Roquier, à Comondrèche, le mobilier appartenant à cette succession, savoir: un lit complet, un buffet à deux portes, un potager avec accessoires, un bureau, un canapé, tables, chaises, outils de vigneron, linges divers, habillements, combustibles, etc.

Tous les créanciers sont en outre invités à produire leurs titres ou réclamations au greffe de paix d'Auvermier jusqu'au jour de l'enchère.

Auvermier, le 19 août 1893.

Greffe de paix.

LA

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

le journal le plus répandu en ville et dans tout le Vignoble, Val-de-Ruz, Val-de-Travers, etc., procure aux annonces toute la publicité désirable. — Prix modérés. — Conditions avantageuses pour tout ordre important et répété.

Imprimerie H. WOLFRATH & C^{ie}